

CHEF DU SERVICE COMPETENCES EN SANTÉ (H/F)



Emploi permanent - Temps complet

Cadre d'emplois des cadres de santé de SPP / Infirmiers de SPP /

Infirmier de SPP hors classe

Un contractuel peut être recruté sur ce poste. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Poste à pourvoir le 01/05/2026

Date limite de candidature le 15/03/2026

Offre n° 0067260212000089

Localisation

Service d'incendie et de secours
du Bas-Rhin

Caserne Strasbourg Ouest
4 rue du Zielbaum
67200 STRASBOURG

CONTEXTE

Selon l'article R1424-24 du CGCT, la **sous-direction Santé** assure la conduite de la réponse opérationnelle par la médicalisation et la paramédicalisation de la prise en charge des victimes, le concours à l'aide médicale urgente, l'organisation du soutien sanitaire opérationnel.

Elle apprécie les conditions de santé des sapeurs-pompiers et participe à l'organisation de la surveillance médicale des agents.

La sous-direction Santé comprend 3 groupements :

- Groupement « aptitude, soutien et maintien en condition »
- Groupement « soutien logistique santé »
- Groupement « secours médical, doctrine d'emploi et ressources opérationnelles »

Sous l'autorité directe du médecin chef de la sous-direction Santé, le chef du service compétences en santé exerce ses missions à la fois :

- En lien avec le groupement de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), afin d'assurer le suivi de la carrière/des fonctions et des formations des personnels professionnels et volontaires de la sous-direction (SD) Santé ;
- En lien avec le groupement école départementale d'incendie et de secours (GEDIS), afin d'assurer la mise en œuvre des formations des personnels de la SD Santé.

MISSIONS

Management :

- Assurer le lien entre le GEDIS et la SD Santé (chargé de mission formation santé au GEDIS) ;
- Assurer le lien entre le GGPEC et la SD Santé ;
- Gérer et animer les réseaux de formateurs de la SD Santé.



Gestion des compétences :

- Assister le médecin-chef dans le recueil des besoins émergeant et la rédaction du plan annuel de formation pour la SD Santé ;
- Assurer la gestion administrative des formations ;
- Etablir les listes d'aptitude opérationnelle de la SD Santé ;
- Assurer la bonne tenue du livret individuel de formation des agents de la SD Santé ;
- Assurer la mise en œuvre du plan de développement personnel continu des personnels SPP et SPV de la SD Santé ;
- Assurer l'instruction des dossiers de demande de dispense de formations des agents de la SD Santé et leur présentation à la commission de dispense en lien avec le GGPEC.

Conception des formations :

- Concevoir les formations initiales et les FMPPA des personnels de la SD Santé ;
- Assurer la rédaction et la mise à jour des RIOFE de la SD Santé.

Gestion des formations :

- Etablir le calendrier des formations de la SD Santé ;
- Organiser la mise en œuvre des formations de la SD Santé (FI et FMPPA) conformément au plan de formation ;
- Organiser les recyclages obligatoires des formateurs de la SD Santé ;
- Participer à la gestion pédagogique des stages SUAP en lien avec le service de la mise en œuvre des formations du GEDIS (présence de membres de la SD Santé aux formations) ;
- Organiser l'encadrement des personnels en stage (gardes doublées, gardes d'immersion, étudiants en soins infirmiers, stagiaires scolaires, ...).

Participation à l'encadrement :

- Participer à l'encadrement et à l'évaluation des stages de formation initiale et FMPPA ;
- Vérifier le présentisme et l'implication des formateurs de la SD Santé.

Participation au comité SAP / comité SAP restreint / comité pédagogique :

- Relayer au comité SAP et au comité pédagogique la politique de la SD Santé ;
- Participer aux travaux d'ingénierie du comité SAP ;
- Relayer les directives fixées par le comité SAP et validées par le GEDIS aux formateurs de la SD Santé.

Participation à l'amélioration continue :

- En lien avec le groupement secours médical, doctrine d'emploi et ressources opérationnelles, suivre les actions de formation correctrices relatives au SUAP et à l'AMU.

Missions transverses de la SD Santé :

- Participer à la médecine d'aptitude et préventive des SPP ;
- Avoir une activité opérationnelle dans le cadre de l'AMU ;
- Participer aux activités opérationnelles de la SD Santé dans le cadre du SSO, du NOVI et des manœuvres ;
- Participer à l'astreinte opérationnelle de la SD Santé.



PROFIL RECHERCHÉ

- Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et inscrit au conseil de l'ordre des infirmiers ;
- Titulaire du diplôme de cadre de santé ou titulaire de la fonction publique hospitalière ou du brevet d'infirmier de SPP ou inscrit sur la liste d'aptitude de cadre de santé sapeur-pompier professionnel ;
- Titulaire du permis B depuis plus de 3 ans ;
- Expérience en tant qu'infirmier de sapeur-pompier professionnel ou volontaire appréciée ;
- Expérience de formateur (FPS, formateur accompagnateur, concepteur de formations appréciés)
- Expérience en médecine d'urgence appréciée ;
- Rigueur, autonomie, réactivité, discrétion, loyauté, disponibilité ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Sens de l'organisation / Sens des relations humaines.



AVANTAGES

- Prime de fin d'année ;
- Carte titres-restaurant
- Remboursement à hauteur de 75 % des frais d'abonnement aux transports en commun ou forfait mobilités durables ;
- Prestations GAS 67, CNAS, carte CEZAM ;
- Participation employeur (30% avec plafond de 70€) à la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) ;
- Télétravail possible sous condition.

**CETTE OFFRE
M'INTÉRESSE ?**

JE CANDIDATE !

J'envoie mon CV et ma lettre de motivation :

- **Par courriel :**
recrutement@sis67.alsace

- **Par voie postale :**
Monsieur le Président du SIS 67
Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin
Le Prisme – 2 route de Paris
67087 Strasbourg Cedex 2

NOS VALEURS AU SERVICE DE L'URGENCE

ENGAGEMENT ESPRIT D'ÉQUIPE ALTRUISME RESPECT

www.sis67.alsace

#Pompiers67



**SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN**